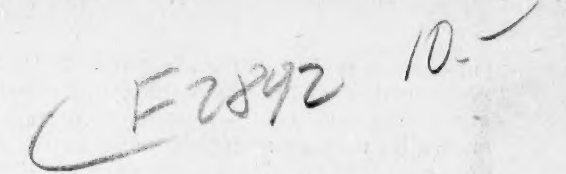
L. J. C.

ŒUV

F

Un g
naires !
son est
quidem
Et ce
des gla
Les Ev
tres du
accents
La p
implore
sions, c
mais le
Ce cr
y répon
ambitio
l'exten
des âme
leur co
Tous
qu'entr

L. J. C. & M. I.





LES JUNIORATS

OU

ŒUVRE DES JEUNES MISSIONNAIRES

Fondée et dirigée par les PP. Oblats de Marie Immaculée.

AU GÉNÉREUX LECTEUR,

Un grand cri s'élève de tous cotés: " Il nous faut des Missionnaires! Envoyez des ouvriers dans la Vigne du Seigneur! La moisson est grande, mais les ouvriers sont peu nombreux! " *Messis quidem multa, operarii autem pauci.*"

Et ce cri se fait entendre du Pacifique à l'Atlantique; au milieu des glaces du Nord comme au sein des régions brûlantes du Sud.—Les Evêques du Nord-Ouest et de la Colombie Britannique, les Apôtres du Labrador et de la Baie d'Hudson, nous le répètent avec des accents qui pénètrent jusqu'à l'intime de notre âme.

La première parole que font entendre les missionnaires qui vont implorer la générosité des peuples en faveur de leurs chères missions, c'est encore la parole de l'Evangile: La moisson est grande, mais les ouvriers sont peu nombreux. " *operarii pauci.*"

Ce cri a trouvé un écho dans notre cœur et nous croyons pouvoir y répondre.—Mais nous ne voulons pas, nous ne pouvons pas ambitionner seuls la gloire de contribuer au salut des peuples et à l'extension du règne de Dieu.—Nous voulons associer à notre œuvre des âmes généreuses.—Nous ne pouvons d'ailleurs nous passer de leur concours.

Tous ne se sentent pas appelés à faire les sacrifices héroïques qu'entraîne la vocation à l'Apostolat; Tous ne peuvent pas aller par

eux-mêmes raviver le feu sacré prêt à s'éteindre dans les âmes, ou pénétrer dans des régions inhospitalières pour annoncer l'Evangile aux enfants des bois;—c'est là le partage d'un petit nombre, et encore les moyens matériels manquent-ils, à plusieurs d'entre ceux qui se sentent appelés, pour donner un libre cours à leur généreux dévouement.

Nous avons cependant trouvé un moyen de sauvegarder et d'encourager les vocations apostoliques.—Ce moyen nous permettra de mettre un grand nombre de personnes à même de partarger les mérites et de recevoir la récompense des Apôtres. Le voici en trois mots: " Il s'agit de faciliter aux jeunes cœurs dévorés du zèle de la gloire de Dieu et du salut des âmes l'exécutions de leurs pieux desseins."

Déjà nous avons ouvert dans la ville d'Ottawa une maison où un certain nombre de jeunes gens, tenus à l'écart du monde et de ses dangers, grandissent à l'ombre de l'Autel et travaillent à l'acquisition des vertus et des connaissances nécessaires aux sublimes fonctions qu'ils auront un jour à remplir.—Mais un grand nombre d'autres entendent l'appel du Divin Maître et se sentent le courage d'y répondre.—Ils viennent frapper à notre porte à coups redoublés. Malheureusement les ressources matérielles nous font défaut et ne nous permettent pas encore d'admettre ces jeunes héros de la Croix.

Si nous ne pouvons nous procurer les ressources qui nous manquent, ces vocations naissantes, bientôt compromises ne pourront se développer, et cela au grand détriment des âmes que les élus de Dieu étaient appelés à évangéliser.

Quelle œuvre magnifique ne ferez-vous pas en aidant cette intéressante jeunesse à mettre à exécution ses généreux projets? Combien d'âmes, rachetées comme vous au prix du sang d un Dieu, ne conduirez-vous pas au ciel par le ministère de ces ouvriers généreux auxquels vous aurez, par vos aumônes, ouvert le champ de l Apostolat? Quel riche trésor de mérites n'obtiendront pas pour vous ces Apôtres qui, en votre nom et grâce à vos libéralités, se dévoueront au service de Dieu; toutes ces âmes sauvées par votre concours et qui formeront au ciel le plus beau joyau de votre couronne? Calculez, s'il est possible, les mérites de celui qui aurait facilité l'Apostolat d'un S. Frs. Xavier, qui a baptisé plus de onze cent mille infidèles, d'un St. Patrice qui a converti toute une nation jadis idolâtre. Considérez la reconnaissance éternelle que ces âmes conserveront pour leurs bienfaiteurs, la récompense que Dieu réserve à ceux qui travaillent à sa gloire, et vous aurez une idée du bien que vous ferez en contribuant à notre œuvre, et du bonheur qui vous attendra au Ciel en retour de vos bienfaits.

Il n'y a certainement pas d'œuvre aussi belle, aussi méritoire et aussi digne de vos suffrages, et qui mérite mieux une faible portion des biens dont Dieu vous a faits les dispensateurs.

Les moyens pécuniaires que vous fourniriez permettraient aux jeunes missionaires, devenus vos enfants dans le Seigneur, de se préparer, par tous les moyens possibles, à travailler, souffrir et mourir s'il le faut, pour que leurs sueurs, leurs larmes, leur sang, procurent aux peuples le bien-être, le bonheur et la vie.—Et ce serait là votre œuvre comme la leur, puisque vous en auriez assuré

L. J. C. & M. I.

ŒUVRE des JUNIORATS ou des JEUNES MISSIONAIRES.

LISTE DES SOUSCRIPTEURS

AFFILIATION POUR 10 ANS Noms des Personnes.	25 Cts. Chacune.	AFFILIATION POUR 10 ANS. FAMILLES. Noms des Familles.	$1.00 Chacune	AFFILIATION A PERPÉTUITÉ Noms des personnes.	$2.00 Chacune
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					

N. B.—Les personnes qui collectent et nous envoient une somme quelconque jouissent des mêmes privilèges que ceux qui souscrivent, et leurs noms sont inscrits comme ceux des Souscripteurs, Bienfaiteurs ou Fondateurs d'après la somme obtenue.—On entend par Famille le père, la mère et les enfants non-mariés.—On peut affilier les parents et amis vivants ou décédés, en faisant en leur nom une des offrandes indiquées plus haut.—Les noms des associés, Bienfaiteurs, etc., doivent être envoyés au Juniorat où ils seront conservés dans les Régistres de l'Institut. Ceux qui, par erreur, recevraient plusieurs circulaires, sont priés d'en distribuer à leurs amis.

VEUILLEZ ÉCRIRE VOTRE LETTRE ICI.

Révérend ....

A la fin de votre lettre veuillez donner les indications suivantes :—

Nom ....

Cité ou Ville ....

No. de la rue ....

Adresse du Bureau de Poste ....

Comté ....

Province ou État ....

N. B.—Pour plus de sureté, envoyez l'argent par lettres enrégistrées ou par mandats sur la Poste.

Personne ne sera considéré comme affilié avant d'avoir envoyé sa souscription.

Dès que nous aurons reçu votre contribution, nous vous ferons parvenir votre billet d'association.

P. S.—Si après 5 jours vous n'avez pas reçu de réponse à votre lettre, prière de nous en informer.

BIENFAITEURS. $2. à $25. *Noms des Personnes.*	Montant souscrit. $ c.	BIENFAITEURS INSIGNES $25. à $500. *Noms des Personnes.*	Montant souscrit. $ c.	FONDATEURS DE L'ŒUVRE. ¼ DE BOURSE $500.00 *Noms des Personnes.*	Montant souscrit. $ c.	½ BOURSE $1000.00 *Noms des Personnes.*	Montant souscrit. $ c.	1 BOURSE $2000.00 *Noms des Personnes.*	Montant souscrit. $ c.
1.									
2.									
3.									
4.									
5.									
6.									
7.									
8.									
9.									
10.									

N. B.—Nous enverrons une marque spéciale de notre gratitude aux personnes qui souscriront au moins $25.00.

Les noms des Bienfaiteurs, Bienfaiteurs-insignes et Fondateurs, seront inscrits, ainsi que le montant de la contribution, dans le grand Tableau d'Honneur placé dans la chapelle du Juniorat, et conservés dans les registres de l'Institut. Les dons en nature donneront droit, selon leur valeur, aux mêmes privilèges que les dons en argent. Un seul paiement suffit pour donner droit aux privilèges mentionnés ; mais les paiements successifs confirment ce droit et ajoutent de nouveaux titres à notre reconnaissance.

Cette liste devra être renvoyée au Rev. Père HARNOIS, O. M. I., Directeur, ou au Rev. DAMASE BLAIS, O. M. I., Secrétaire, Juniorat du Sacré-Cœur, No. 196 rue Wilbrod, Ottawa, Ont. Canada.

(TOURNEZ S. V. P.)

l'exécution ; et, au grand jour des récompenses, vous partageriez avec eux, le centuple promis aux hérauts de la bonne nouvelle, aux ouvriers de l'Evangile.

Nous avons donc confiance.

Nous disons tous les jours : " Donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien " et le Père Céleste, qui nourrit les petits des oiseaux et donne à la fleur des champs sa riche parure, ne trompera pas notre attente. Il inspirera à des personnes chrétiennes la pensée de se faire les mères nourricières des enfants qui demain seront des Apôtres. Ces âmes généreuses, sous d'autres climats, se sont rencontrées dans toutes les classes de la société ; dans les pensionnats et dans les communautés religieuses, dans le clergé et parmi les simples fidèles, à tous les degrés de la fortune, mais surtout, il faut le dire, dans les conditions les plus modestes ; et elles ne feront pas défaut dans un pays de Foi comme le nôtre.—

Nous comptons sur votre généreux dévouement.

L'avenir de notre œuvre est entre vos mains. Consultez vos moyens ; mais surtout consultez votre cœur, donnez un libre cours à votre générosité, et vous vous amasserez des trésors dans le Ciel.

Qu'il nous soit permis de rappeler ici les diverses manières de venir en aide à l'Œuvre des Vocations :

1o. En fondant des bourses.

Fonder une bourse c'est verser un capital capable de produire un revenu annuel de $100.00 piastres. *Le fondateur d'une bourse se laisse un héritier perpétuel dans l'Apostolat* ; il porte dans son cœur l'inappréciable assurance de faire vivre son zèle et d'accroître les trésors de ses mérites *jusqu'à la dernière heure du monde*. Ceux qui ne pourraient pas fonder une bourse complète auraient part aux mêmes consolations en fondant une demi-bourse ou une partie de bourse.

2o. En adoptant un enfant. C'est-à-dire en assurant son entretien pendant le temps de ses études, par une pension de $100.00 par an;

3o. En souscrivant une offrande. Cette offrande serait comme un tribut annuel payé à l'Apostolat. On peut la promettre pour toute la vie ou pour un certain nombre d'années ; en son nom personnel ou au nom d'une famille, d'une communauté.—Et cette offrande peut varier suivant la fortune de chacun depuis la pièce d'or du riche jusqu'au sou du pauvre par semaine ou par mois.

Les souscripteurs peuvent rendre leur offrande perpétuelle par le don d'un capital de rente équivalant à leur cotisation annuelle.

4o. En faisant des dons en argent ou en nature.

5o; En s'affiliant à l'Œuvre selon les indications données sur la liste des souscripteurs.

AVANTAGES.

1o. Le mérite d'une bonne œuvre excellente entre toutes.

Quoi de meilleur, de plus méritoire, que de travailler au salut des âmes par la multiplication des Prêtres Missionnaires ?

2o. La participation aux prières, mérites et bonnes œuvres des Missionnaires Oblats de Marie Immaculée, en particulier de ceux qui ont été formés par l'Œuvre.

3o. Une messe mensuelle célébrée par chacun des Pères du Juniorat pour les bienfaiteurs vivants ou décédés.—Et une communion par mois faite, à la même intention, par les autres religieux et les élèves de l'Institut. De plus, chaque jour et à chaque messe les mêmes Pères auront une intention spéciale pour les bienfaiteurs de l'Œuvre.

4o. Un service solennel célébré chaque année, dans la première semaine de Novembre, pour les bienfaiteurs défunts.

5o. Des indulgences Plénières :—

1o. Le jour de l'inscription,

2o. Aux fêtes de l'Immaculée-Conception et de St. Joseph,

3o. A l'article de la mort.

Partielles de 300 jours, à gagner une fois par jour, quand on fait une œuvre de charité en faveur des jeunes missionnaires. [Toutes ces indulgences sont applicables aux âmes du purgatoire.]

L'avenir prouvera si nous avons été trop téméraires en demandant à votre charité quelques gouttes d'eau pour féconder et multiplier les jeunes plans de la Vigne du Seigneur.

N. B. Pour les fondations de bourse, les souscriptions et les dons, s'adresser au Rev. Père M. E. Harnois, O. M. I., Directeur, ou au Rev. Damase Blais, O. M. I ; Sec.

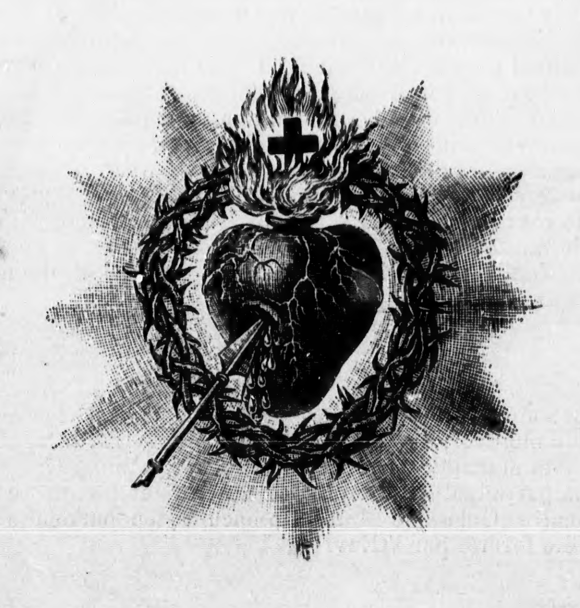
Juniorat du Sacré-Cœur

196 Rue Wilbrod, Ottawa, Ontario, Canada.

Imprimatur,

Ottawæ, die 12a maii 1892

† J. THOMAS, Archpûs Ottawiensis.



Pères du
ne commu-
religieux et
e messe les
nfaiteurs de

a première

oseph.

and on fait
. [Toutes
.]
demandant
multiplier

et les dons,
eur, ou au

ur
io, Canada.